

PLAN DE



SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

De nouvelles actions pour agir **plus vite et plus fort** face à la crise

Chers Ollainvillois, chères Ollainvilloises,

Dans un contexte marqué par l'accélération du changement climatique et la crise énergétique touchant lourdement notre pays, l'équipe municipale doit prendre des mesures à impact immédiat, pour contribuer à l'effort national de sobriété et surmonter cette crise énergétique majeure.

Cette action vise d'une part à accélérer la réduction des consommations des équipements en complément des actions et investissements de transition écologique et énergétiques déjà engagés et d'autre part à limiter les impacts budgétaires prévisionnels liés à l'augmentation des prix de l'énergie. Ces mesures permettront en outre d'assurer toutes les missions de service public de notre commune, de maintenir des bonnes conditions de travail pour les agents municipaux, sans impacter outre mesure votre budget par des hausses d'impôts insupportables.

Votre Maire, Jean-Michel Giraudeau

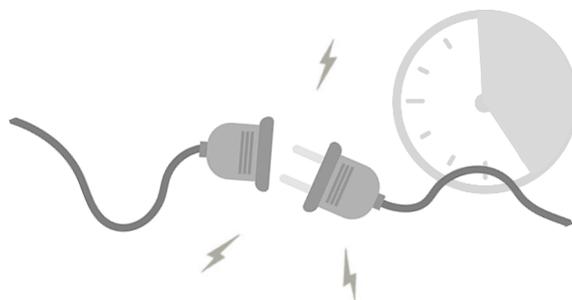
EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

En accord avec l'Agglomération, la Municipalité a décidé, de procéder à l'extinction de l'éclairage public, une partie de la nuit, sur la totalité du territoire communal.

Cette décision sera validée par le Conseil Municipal du 15 novembre 2022.

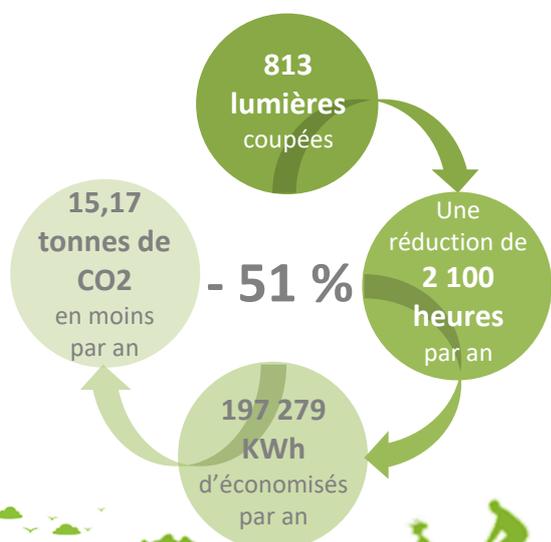
S'en suivra un arrêté du Maire détaillant les mesures concrètes de cette coupure.

Cette nouvelle mesure d'économie sera effective à compter de la semaine 47 et permettra de réduire de moitié la consommation d'énergie.



Mode de fonctionnement

- Extinction et allumage le soir et le matin avec un décalage de 26 minutes par rapport au lever ou au coucher du soleil.
- Extinction entre minuit et 5 heures du matin du 1^{er} septembre au 30 avril
- Extinction totale à partir de minuit sans rallumage du 1^{er} mai au 31 août



Nos 10 mesures pour un plan de sobriété efficace

ADAPTER LES TEMPERATURES DE CHAUFFAGE



- 1. Ajuster la température de chauffage dans les bâtiments administratifs**
Passage de 21 à 19°C dans les bureaux ou locaux recevant du public.
- 2. Adapter la température dans les salles omnisports du gymnase**
Passage à 16°C, conformément aux recommandations des fédérations sportives.
- 3. Investir dans des équipements nouvelle génération**
Remplacement des convecteurs, des chaudières ou du régulateur de celles-ci, suppression de réseaux de chauffage central au gaz (appartements, cuisine...)
- 4. Gérer les températures dans les bâtiments publics**
Adaptation du chauffage selon les occupations, selon les besoins internes et les événements externes.



FAIRE ÉVOLUER LES PRATIQUES DE TRAVAIL

- 5. Réduire la consommation des appareils électriques**
Extinction des ordinateurs, lumières et tout équipement en veille.
Mutualisation des appareils au sein des services municipaux
- 6. Sensibiliser, former et accompagner l'ensemble des services municipaux**
Sensibilisation et information de tous les agents de la Ville, des enseignants et des utilisateurs des bâtiments communaux (associations...)

RÉDUIRE L'ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX



- 7. Accélérer le remplacement des lampes par des pavés LED**
Lampes remplacées à l'espace Aragon, au centre de loisirs, dans les écoles...
Remplacement accéléré en 2023.
- 8. Déployer un usage raisonné de l'éclairage intérieur**
Mise en place d'horloges et de détecteurs de présence (déjà engagé dans plusieurs bâtiments) pour limiter au maximum les éclairages inutiles.



POURSUIVRE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

- 9. Effectuer la réhabilitation thermique des bâtiments et le calfeutrement des réseaux**
Programme d'isolation des quatre écoles communales engagé depuis 2015.
L'isolation de l'Orangerie de la Butte aux Grès va débiter.
Calfeutrement de tous les réseaux de chauffage central et isolation des planchers et plafonds effectuée.

ALLER PLUS LOIN DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



- 10. Développer les énergies renouvelables**
Installation de centrales photovoltaïques sur les toitures des bâtiments communaux.
Réalisation sur la toiture de la cuisine centrale et sur celle du dojo à venir.
Production d'électricité solaire permettant en auto-consommation la réduction de la consommation d'électricité nucléaire.

